FIDUCIAIRE DE GESTION ET DE REVISION COMPTABLE

F I G E R E C

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 70.700 €

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE A PARIS ILE DE FRANCE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES ET DU CENTRE

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société ALETHEIA AUDIT, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 5 février 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 197 975 €, et un bénéfice net de 7 099 €.
 Le total bilan s'élevait à 114 051 €, dont des capitaux propres de 40 137 €.

- Aucun évènement postérieur au 31 décembre 2024 susceptible de modifier significativement le résultat n'a été porté à notre connaissance.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

69, rue Carnot - (92300) LEVALLOIS-PERRET
TEL. 01 46 40 05 95 - TELECOPIE 01 46 40 01 01 - EMAIL bossard@bossard-figerec.fr
RC NANTERRE B 301 028387 - SIRET 301 02838700043 - A P E 741 C

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- Les seuls actifs significatifs inscrits au bilan arrêté au 31 décembre 2024, hors disponibilités, consistent en créances clients datant du 31 décembre 2024, les factures correspondantes ayant été neutralisées en produits constatés d'avance ;
- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 font apparaître des capitaux propres d'un montant de 40 137 €, dont 7 099 € au titre du bénéfice de l'exercice, et un capital social de 30 000 € ;
- Le chiffre d'affaires et le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se situent à des niveaux comparables à ceux de l'exercice précédent.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Fait à Levallois-Perret, le 11 février 2025

FIDUCIAIRE DE GESTION ET DE REVISION COMPTABLE « FIGEREC »
Commissaire aux comptes et à la transformation

Olivier BOSSARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles et du Centre